



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 décembre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 décembre 2004

**Convention entre la ville de Niort et la CAN pour la mise en oeuvre
de l'ANIOS dans le cadre du contrat temps libre pour l'année 2004**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004

DELIBERATION D20040458

Vie de la Cité

**Convention entre la ville de Niort et la CAN pour la mise en
oeuvre de l'ANIOS dans le cadre du contrat temps libre pour
l'année 2004**

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

.Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

En raison des compétences transférées à la Communauté d'Agglomération de Niort en matières d'équipements culturels et sportifs, cet établissement sert à la ville de Niort des prestations nécessaires à la mise en œuvre par cette dernière de l'ANIOS, action inscrite au contrat temps libre.

-Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention ci annexée, définissant les conditions matérielles et financières de cette prestation.
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la présente convention
- Imputer les dépenses d'un montant total de 56 007,79 € au budget de l'exercice 2005
Chapitre 011
Sous fonction 400
Article 6042

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 41 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 4 |

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)